

Attribution d'une subvention à l'association «La Tour, Prends Garde !»

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre de ses missions d'accompagnement de jeunes Bisontins dans la réalisation de leurs projets, le Relais Jeunesse a été contacté par une jeune adhérente de l'association «La Tour, Prends Garde !».

Cette jeune fille est sélectionnée pour représenter la France aux championnats du monde d'échecs (catégorie - 14 ans) qui se dérouleront en octobre en Espagne et elle sollicite la Ville pour se rendre à cette compétition internationale.

Cette personne est trop jeune pour pouvoir bénéficier du dispositif de bourses d'aide à projets.

En conséquence et après avis favorable de la Commission de la Politique de la Ville, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 KF à l'association «La Tour, Prends Garde !» pour permettre à son adhérente de se rendre à ces championnats du monde.

La dépense, soit 5 KF, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif de l'exercice courant, chapitre 92.422.6574.47041.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 9 octobre 2000.